



Retrouvez votre mensuel sur www.planguenoual.fr

L'agence postale de Planguenoual sera fermée du **mardi 18 juin au lundi 1er juillet 2019 inclus**

Pendant cette période, les colis et courriers recommandés seront à retirer à l'agence postale de Saint-Alban. A noter également, fermeture exceptionnelle **le samedi 20 juillet 2019.**

NOCES D'OR ISIDORE ET LOUISIANE TALBOURDET



Sympathique réception en Mairie ce 20 avril qui a vu le Maire délégué et les adjoints accueillir Isidore et Louisiane TALBOURDET pour leur 50 années de vie commune. Entourés de leurs enfants, David, Jérôme et Lionel, de leurs épouses, de leurs petits-enfants, de leur famille et nombreux amis, Isidore et Louisiane ont pu revivre leur vie bien remplie au travers d'anecdotes et de chansonnettes. Et, c'est dans la bonne humeur que tous les participants ont levé leur verre à cet anniversaire de mariage dont l'acte officiel a été relu.

Félicitations et des vœux de bonheur et de santé à ce couple qui s'est aussi bien impliqué dans la vie de notre commune.

EXPOSITION PHOTOS A LA BIBLIOTHEQUE

La section photos de l'amicale laïque exposera des photos à la bibliothèque municipale du 1^{er} juillet au 31 août, visibles aux heures d'ouverture, sur le thème du patrimoine breton.

Parallèlement, un diaporama, réalisé par Robert Gernot, sur le démontage et le remontage des cloches de notre église complètera l'exposition.

REMISE DES CARTES D'ELECTEUR

Les nouveaux électeurs jeunes ont été invités en Mairie le samedi 27 avril dernier et ont été reçus par les élus, le Maire délégué et le Maire de Lamballe-Armor qui leur ont remis leur carte d'électeur.

Geste symbolique, occasion de rappeler l'importance du vote pour un électeur et pour la République, un peu d'histoire aussi car le droit de vote n'a pas toujours existé, et un vin d'honneur (jus de fruit bien évidemment), pour clôturer la rencontre honorée par la présence de 7 jeunes sur les 30 invités. Merci à eux pour s'être déplacés et aux 5 autres qui se sont excusés, n'étant pas présents sur la commune ce jour.



VOLS DANS NOTRE CIMETIERE

Pas moins de cinq plaintes ces dernières semaines concernant des vols de plantes diverses posées ou plantées sur les tombes... Qui peut ainsi avoir ce comportement odieux? La Police Municipale a été prévenue et portera lors de ses passages une attention particulière à ce lieu de recueillement. Nous sommes également preneurs d'informations si vous en avez.

RAPPEL - TRANSPORT A LA DEMANDE

Nouveau service Lamballe-Armor. Simple appel au **0800 18 10 10** au plus tard la veille avant 17 heures ... et la navette viendra vous prendre à domicile. Ticket à l'unité à 1.50€ auprès du chauffeur. 11€ le carnet de 10 tickets.

AVIS AUX HABITANTS DE LA COTENTIN

Un point sur les travaux et l'état de leur avancement dans le village de La Cotentin, sera organisé par les élus le vendredi 28 juin à 11 heures. Rendez-vous pour cette rencontre au Fournil.

FETE DE LA MYTILICULTURE

SAMEDI 29 JUIN, JOSPINET EN FETE ...

Matinée nettoyage de l'estran avec les Amis de la Cotentin et le Comité d'Animation du Pont Rouault. Rendez-vous à 9h30 sur le site. Se munir de gants et de bottes.

Pour les bénévoles, utiliser les parkings mis à disposition et la navette qui vous conduira sur le site.

De 10 h à 14 h, diverses animations sont prévues et ouvertes à tous :

- **Visite des bouchots et des installations** avec des mytiliculteurs qui ouvriront leurs portes et seront à la disposition des visiteurs.

- **Concert de chants de marin** avec le groupe « Les Couillons de Tomé ».

- **Concours photos**, organisé par le club photo de l'Amicale Laïque. Inscription sur place à la maison de la Grève.

Buvette animée par le Comité des fêtes. **Atelier « Dégustation, moules, produits de la mer »** par la Cité du Goût.

Restaurants ouverts au public : la Moulerie de la Baie et le Panier Iodé.

Pour tous, utilisation des parkings en amont du site et transport par navette.



lamballe-terre-mer.bzh
Communauté d'agglomération

AIDE À L'IMPLANTATION EN AGRICULTURE - AIDE À L'INSTALLATION OU À LA REPRISE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE

Lamballe Terre & Mer soutient les projets agricoles. Bénéficiez d'une aide forfaitaire de Lamballe Terre & Mer pour votre projet de création ou de reprise d'une exploitation agricole sur le territoire de la communauté d'agglomération : 3 000€*. Cette subvention est attribuée sous certaines conditions :

- être agriculteur à titre principal,
- avoir suivi le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) de la Chambre d'agriculture. (Les attestations de présence aux modules de formation sont obligatoires.).

- Le transfert d'exploitation entre époux ne peut pas être aidé.

- L'aide concerne les exploitations, créées ou reprises, de moins de 6 mois.

Le projet doit être en cohérence avec la politique environnementale en vigueur sur le site de l'exploitation (bassin versant) pour les 38 communes de l'Agglomération

*aide versée selon la règle de minimis décidée par l'Union Européenne.



PASS' COMMERCE ARTISANAT

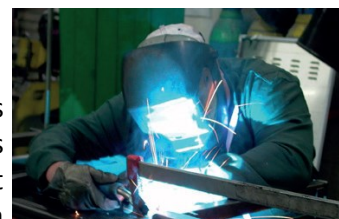
AIDE À LA CRÉATION, À LA REPRISE, À L'EXTENSION OU À LA MODERNISATION D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE OU COMMERCIALE

Lamballe Terre & Mer soutient l'économie de proximité. Bénéficiez d'une subvention de Lamballe Terre & Mer pour créer, reprendre, étendre ou moderniser une activité commerciale ou artisanale sur le territoire de l'agglomération de 900€ à 7 500€.

30 % des investissements, plafonnés à 25 000 € HT, peuvent être subventionnés pour les entreprises de moins de 7 salariés en CDI temps plein (hors gérant/président) ayant un chiffre d'affaires de moins d'un million d'euros HT* :

- les travaux immobiliers, dont ceux liés à l'accessibilité,
- les travaux de mises aux normes : hygiène, électricité, ...
- les équipements de production et matériels de manutention,
- les investissements d'embellissement et d'aménagement,
- les investissements en prestations de conseil et stratégie commerciale.

*Sont exclus du dispositif : le commerce de gros, le commerce non sédentaire, les prestations de services, le secteur médical et paramédical, les professions libérales, les activités financières, les franchises (hors commerce de première nécessité), les galeries et zones commerciales, les SCI (sauf si au moins 50 % du capital de la SCI sont détenus par la société d'exploitation ou par des associés de la société d'exploitation).



EXPRESSION DE LA MINORITE DE PLANGUENOUAL

Nous souhaiterions modérer les propos enthousiastes et peu objectifs de M. le Maire Délégué et vous apporter quelques éléments d'appréciation concernant le Budget de la commune nouvelle.

1 – Dans un contexte contraint financièrement, les recettes sont en hausse (hausse des dotations de l'Etat) mais la promesse d'économies faite au moment de la fusion n'est pas au rendez-vous. En effet les dépenses sont en augmentation, en particulier les charges salariales (près de 9 millions d'euros !) qui sont en hausse de 2,8%.

2 – On nous annonce par ailleurs un maintien inchangé des taux d'imposition mais vous constaterez sur les rôles des taxes locales (habitation et foncier) une hausse significative des bases locatives de +2,2% contre 1,2% en 2018). Il est vrai des hausses décidées par l'Etat. L'harmonisation des taux n'interviendra qu'en 2020, avec une hausse significative pour les Planguenoualais.

3 – En 2018, la commune de Planguenoual a investi environ 950.000€ dont 650.000€ pour le Pôle Santé. Le Budget global d'investissement de Lamballe-Armor est de 9 millions d'€ dont 1.450.000€ pour Planguenoual. Un vrai budget d'année électorale ! Ce budget inclus une majorité de projets déjà décidés avant la fusion et en tout état de cause ne pourra être totalement réalisé en 2019.

4 – N'oublions pas que ces hausses de dépenses de fonctionnement et d'investissement se font grâce à la contribution importante des habitants de Planguenoual. Un chiffre résume bien la situation : Planguenoual apporte un autofinancement de €153 par habitant, Lamballe €58/hab. et Morieux €28/hab.

Monsieur le Maire Délégué, soyez objectif, ce n'est pas Lamballe qui autorise ce niveau d'investissement mais bien les Planguenoualais par leur contribution financière.

Ce Budget en forte hausse répond-t-il à des préoccupations urbaines ? Les communes périphériques seront-elles les oubliés de l'Agglo Lamballe-Armor ? Ce sont en effet nos domaines de vigilance pour les mois à venir.

EXPRESSION DE LA MAJORITE DE PLANGUENOUAL

VOTER UN BUDGET

Voter un budget, c'est voter des dépenses de fonctionnement pour permettre à la commune de fonctionner et aux différents services d'être maintenus voire développés pour répondre aux besoins de nos populations.

Voter un budget, c'est voter des dépenses d'investissement pour permettre la construction de projets nécessaires et attendus par les habitants (liste dans le précédent Planguenouvelles).

C'est pour ces raisons que les élus majoritaires de la commune ont approuvé le budget 2019 de Lamballe-Armor parce qu'il permet à notre commune, contrairement aux mensonges diffusés largement en 2018, de « continuer d'exister », et c'est avec raison et objectivité que M. le Maire délégué, Daniel NABUCET, est intervenu avant le vote pour dire que « **ce budget, tant en fonctionnement qu'en investissement allait dans le sens de notre ambition pour tout le territoire de Lamballe-Armor et respectait particulièrement les engagements contenus dans notre charte de gouvernance, contrat moral passé avec nos habitants dans le cadre de la construction de la commune nouvelle** ».

L'enthousiasme appartient toujours à ceux qui construisent, proposent, votent, et voient plus loin que les quelques mois à venir parce qu'ils s'inscrivent dans un projet d'avenir.

Chacun a le droit d'avoir des avis contraires et le lieu du débat, le Conseil municipal et le moment du débat, la réunion du budget, sont l'endroit et le moment pour s'exprimer, pour proposer...

Planguenouvelles de mai aurait pu faire part à ses lecteurs de différentes expressions d'élus de Planguenoual au moment du vote, mais il n'y eut que le Maire délégué, au nom de groupe majoritaire, à s'exprimer.

Domage, nous aurions pu avoir une explication qui aurait démontré que les impôts des Planguenoualais, complétés par ceux des autres communes, servent à, tous, mais autant aux Planguenoualais qu'aux autres.

CULTURE - ASSOCIATIONS - ANIMATIONS

<u>Dimanche 9 juin</u>	:	Loto du Club de Joyeux Colombier.
<u>Vendredi 21 juin</u>	:	Fête de la musique.
<u>Samedi 22 juin</u>	:	Grillage au fournil par les Amis de la Cotentin.
<u>Samedi 29 juin</u>	:	Nettoyage du village et de la plage de la Cotentin par les Amis de la Cotentin et le Comité d'Animation du Pont Rouault.
	:	Fête de la mytiliculture à Jospinet.
<u>Dimanche 30 juin</u>	:	Fête de l'école Louis Guilloux.

ESPACE CULTUREL

BIBLIOTHEQUE

Notre décoration : « Sur la plage »

Racontines : samedi 15 juin 2019 à partir de 11h - « La mer ».

Le café lecture : jeudi 13 juin 2019 à partir de 16h30.



ASSOCIATION LES EMBRUNS

Quelques membres de l'association théâtrale Les Embruns se sont réunis, place de l'église, pour remettre un chèque à l'association France Alzheimer.

« Suite aux six représentations, il a été décidé de donner 1€ par entrée », explique Daniel Saintilan, président de l'association.

« Nous avons eu du plaisir à jouer et il nous semblait normal de faire un don pour cette cause, pour laquelle nous sommes sensibilisés, beaucoup de gens sont concernés par cette maladie dans nos entourages ».

« Toutes les initiatives sont bonnes », explique Yvon Roselier, président de France Alzheimer du département.

« Beaucoup d'aidants sont souvent seuls face à leurs problèmes et ont besoin d'assistance. Nous organisons des groupes de parole, des sorties et autres projets que nous essayons de mettre en place sur le département ».

Au nom des Embruns, Yvon Roselier et Renée Brébel, la trésorière, se sont vus remettre un chèque de 845 € des mains de Daniel Saintilan.

La commune félicite l'association pour ces représentations et pour ce geste de solidarité.



FETE DE L'ECOLE LOUIS GUILLOUX

L'école publique Louis Guilloux organise sa fête de l'école le **dimanche 30 juin 2019**.

L'occasion pour tous de découvrir le spectacle des enfants préparé avec leurs professeurs. Petits et grands pourront ensuite s'amuser auprès de différents stands de jeux.

Tous ceux qui le souhaitent pourront également se restaurer sur place. Toutes les informations seront disponibles sur la page facebook de l'association (APEP Planguenoual).

Nous comptons vivement sur votre participation, alors venez nombreux !!!

LES AMIS DE LA COTENTIN

Nous proposons pour notre sortie annuelle qui aura lieu le jeudi 4 juillet, un petit voyage en train avec la Vapeur du Trieux entre Paimpol et Pontrieux, où nous ferons une balade en barque pour découvrir les lavoirs, et retour par le petit train.

Covoiturage, pique-nique à Pontrieux. Coût : 20€/personne pour un groupe de plus de 20 personnes.

S'inscrire avant le 24 juin auprès de Eliane GUIHOT au 02.96.32.70.04 ou Nicole ROYER au 02.96.32.82.55.

Les grillades au fournil auront lieu le samedi 22 juin à partir de 18 heures.

Le nettoyage du village et celui de la plage, en collaboration avec le Comité d'Animation du Pont Rouault, se feront le samedi 29 juin lors de la fête de la mytiliculture (voir en page 1).

FOOTBALL CLUB COTE DE PENTHIEVRE

« Dernière ligne droite pour les seniors – Les U 18 vice-champions de leur groupe »

Seniors : le championnat a pris fin le 26 mai. Pour l'heure, les résultats globaux restent satisfaisants mais nous attendions mieux de notre équipe fanion qui devrait terminer à la 5^{ème} place. Pour accéder au niveau supérieur, il nous faudra encore travailler pour réunir tous les ingrédients nécessaires pour atteindre cet objectif.



Résultats : équipe fanion, championnat D2 : 5 mai, victoire à Quessoy 1/0, 19 mai, victoire à Pléneuf contre Plaine-Haute 3/0. Equipe 2, championnat D3 : 5 mai, défaite à Pengilly 3/1, 19 mai, match nul à Pléneuf contre le leader Langueux, 3/3. Equipe 3, championnat D4 : 5 mai, défaite à St-Alban contre Plédéliac 5/2, 19 mai, match nul à La Bouillie contre Hénansal 2/2, pour son dernier match de championnat. Elle termine à la 5^{ème} place.

Jeunes :

L'équipe U18, vainqueur par forfait contre Quessoy, est vice-championne de son groupe de D2 avec Loudéac LOSC. Par ailleurs, elle s'est qualifiée pour disputer la ½ finale de la coupe départementale Jean Tricot, le samedi 25 mai 2019 à 15H30 à Uzel, contre celle du Triangle d'Uzel, après avoir vaincu Plestin-les-Grèves par 2 buts à 1, après prolongation.

L'équipe 1 U15 termine son championnat de D1 sur une victoire à Illifaut contre GJ Merdrignac Hardou par 5 buts à 0 et termine seconde de son groupe, derrière le FC Lamballe.

L'équipe 2 U15, pour sa part, clôt son championnat D2, sur une défaite à Plérin par 3 buts à 1 et se classe 9^{ème}.

Les 3 équipes U13 ont terminé leur championnat et rentrent dans la phase des tournois.

L'équipe 1 des U10, qualifiée pour la finale départementale à Plaintel, s'est classée 13^{ème}/24 équipes, après un excellent parcours.

On se doit de féliciter tous ces jeunes, leurs encadrants et accompagnateurs pour leurs résultats mais aussi pour l'excellente image du club laissée sur les différentes pelouses.

Deux rendez-vous importants

U6/U7, journée Nationale des débutants à Landéhen, le samedi 25 mai 2019.

U8/U9, journée Nationale de la catégorie à Ploufragan, le samedi 15 Juin 2019

ASSEMBLEE GENERALE : Elle se tiendra, le vendredi 7 juin 2019, à 19 heures, au foyer du stade René Rouget à SAINT-ALBAN. Elle sera suivie d'un repas champêtre (crudités, galettes, saucisses).

Tous les dirigeants, bénévoles, parents et joueurs y sont conviés.

Le bilan global de la saison, les modalités d'organisation et les perspectives de la saison 2019/2020 seront diffusés dans le bulletin de JUIN/JUILLET.

IMPORTANT : Vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'organisation, le fonctionnement, la composition des équipes etc... du FC Côte de Penthièvre sur le site du club et le moment venu les modalités pour le renouvellement des licences pour la saison 2019/2020. Le lien : <http://cpfc.e-monsite.com> ou tout simplement Football Club Côte de Penthièvre. Pour toute demande de renseignement ou autre s'adresser au secrétariat par mail : adresse : fccp.22@orange.fr ou par téléphone au 02 96 63 06 64

CLUB DU JOYEUX COLOMBIER

Un peu d'orthographe au club du Joyeux Colombier! une dizaine d'adhérentes se sont retrouvées au temps de leur jeunesse en pratiquant la dictée, activité quelque peu perdue de nos jours mais qui a son côté ludique et a permis de faire fonctionner sa mémoire. Dictées de temps en temps, possibilité d'emporter des livres présentés dans la salle le jour du club, viennent compléter les activités traditionnelles que sont les jeux de cartes, de société et les boules.



Jeudi 6 mai, 46 participants du Club du Joyeux Colombier sont partis en direction de JOSSELIN et ont pu visiter le fameux château des ducs de Rohan qui mêle à la fois style médiéval et la Renaissance.

Après la restauration fort appréciée le long de l'Oust, les voyageurs ont pris la direction de LA GACILLY, ville natale du fondateur Yves Rocher dont ils ont pu apprécier le développement de son entreprise lors d'un parcours spectacle. Convivialité, bonne humeur ont été au rendez-vous de cette journée un peu fraîche mais ensoleillée!

Programme du mois

Jeudi 6 juin : après-midi récréative habituelle à partir de 14 h à la salle polyvalente. Nous fêterons les Mamans et les Papas. A cette occasion un goûter amélioré vous sera offert ainsi qu'une rose. Nous continuerons à prendre les inscriptions pour le buffet du 20 juin (16€).

Dimanche 9 juin : loto à la salle des fêtes à partir de 14h. Ouverture des portes à 10h. Nombreux lots, dont plusieurs bons d'achats de 400€ à 30€. Buvette, sandwichs, crêpes, gâteaux, café, chocolat.

Jeudi 20 juin : à partir de 12 h, buffet de fin d'année servi à la salle polyvalente, suivi des jeux habituels.

Mardi 25 juin : dernière marche douce. Départ à 10 h du parking de la salle des fêtes en direction de Jospinet ou marcheurs et non marcheurs se retrouveront pour le pique-nique à la maison de la grève à 12 h. Apportez votre pique-nique et ses couverts et assiettes.

Mercredi 3 juillet : journée boules cartes, scrabble. Ouverture de la salle 10h30. Repas grillades à 12h, apportez vos couverts. Les concours débiteront à 14h. Les personnes désirant faire des gâteaux seront les bienvenues. Merci.

Marche douce tous les mardis. Départ à 14h du parking de la salle des fêtes (hormis le 25 Juin).

Petit club les 14 et 28 juin au foyer rural à partir de 14h.

Bonnes vacances à toutes et tous. Le club reprendra le jeudi 5 septembre 2019.



COURIR ENTRE TERRE ET MER

L'été s'est maintenant bien installé, même si certains jours on peut en douter. Nous entrons dans la période des jours les plus longs, à souhaiter également qu'ils soient les plus beaux, les plus chauds, et profitons-en pour nous aérer l'esprit et nous oxygéner à pleins poumons.



Nos rendez-vous habituels du dimanche matin à 9h30

Les 2 et 23 juin sur le parking de la pharmacie.

Le 9 juin sur le parking, près de l'aire de carénage à Dahouët.

Le 16 juin sur le parking de la plage à Port-Morvan.

Le 30 juin sur le parking des tennis à La Cotentin.

Quelques courses dans la région

Le 15 juin pour la 29ème édition de la Corrida de Langueux. Une course sur route de 10km, ainsi que des courses enfants au cours de l'après-midi et des randonnées également. Voir le site : corridadelangueux.com

Le 22 juin pour le Trail HDB organisé à Quessoy. Une course de 17km en équipe de 4 coureurs

Voir le site : hdb-2019.ikinoa.com

Le 29 juin pour le Trail de la Flora à St Alban, avec 3 distances : 10, 20 et 30km. A noter également, 3 courses pour les enfants et une randonnée de 10km. Voir le site : trailedelaflora.fr

Pour tous renseignements complémentaires, contacter G. André au 02.96.32.71.18.

ETAT CIVIL

Naissances

Le 2 mai est né à Saint-Brieuc, Loris LE LOUET, dont les parents sont domiciliés impasse des Venelles.

Le 9 mai est né à Plérin, Soren LE MOËL, dont les parents sont domiciliés impasse de la Fontaine Saint-Paër.

Le 12 mai est née à Saint-Brieuc, Maïva MINZONI, dont les parents sont domiciliés 10, rue Saint-Michel.

Le 13 mai est née à Saint-Brieuc, Emmy DENOUAL GIORGI, dont les parents sont domiciliés 20, rue des Coquelicots.

Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux aux nouveau-nés.

Décès

Le 19 avril est décédé à Erquy, à l'âge de 68 ans, M. Gérard MICHELET, domicilié « La Maison Neuve ».

Le 23 avril est décédée à Lamballe, à l'âge de 91 ans, Mme Camille SAUVANT, domiciliée 22, rue de Lamballe.

Le 15 mai est décédé à Rennes, à l'âge de 76 ans, M. Jean-Claude GESBERT, domicilié « Le Tertre Morin ».

Sincères condoléances aux familles.

A L'ATTENTION DES FUTURS PARENTS NON MARIÉS

Il est vivement conseillé au futur père d'un couple de parents non mariés de se présenter **avant la naissance de l'enfant** à la Mairie de son domicile afin d'y effectuer une reconnaissance anticipée. Les démarches post-natales en seront ainsi simplifiées.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES

M. Mme COLLET-VERDES pour une maison individuelle - Treutran.

M. GAIGIER pour un garage - 10, rue de Lamballe.

Mme MEUNIER pour un abri de jardin - 10 bis, rue de Lamballe.

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES

M. BELLOEIL pour la rénovation d'une façade - 14, rue des Tilleuls.

M. GAGEOT pour un muret en pierre - 8, rue de Saint-Paër.

SCI PLANCHENAUT pour la réfection d'une toiture - 24, rue de la Côte d'Emeraude.

LE PANIER IODE pour une lucarne avec terrasse - Jospinet.



PETITES ANNONCES

- Propose pâture pour 2 poneys sur Morieux. Tél : 02.96.32.73.92.
- Vide-maison du 14 au 16 juin 2019 de 9h à 19h au 15, rue de Bel Air. Vaisselle, bibelots, meubles, jouets ...
Renseignements au 02.96.32.89.07



RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Vendredi 21 juin : Eveil musical - Salle du Carré d'Ass'.

A VOTRE SERVICE AU POLE SANTE

PHARMACIE : 2, rue du Verger - Tél : 02.96.32.74.54.

CABINET MEDICAL : 4, rue de Verger - Tél : 02.96.32.77.16

CABINET INFIRMIER : 4, rue du Verger - Tél : 02.96.32.79.54.

CABINET D'OSTEOPATHIE : 4, rue du Verger - Tél : 07.77.25.35.68.

CABINET DE SOPHROLOGIE : 4, rue du Verger - Tél : 06.14.08.43.82.

CABINET « LES PETITS PAS » : 4, rue du Verger - Tél : 06.10.74.58.31

Réflexologie plantaire - Hypnose - Thérapie individuelle - Accompagnement à la parentalité.



INFORMATIONS DIVERSES - NUMEROS UTILES

MAIRIE (02.96.32.78.25)

lundi 9h/12h et 14h/18h30, mardi, mercredi et vendredi : 9h/12h et 14h/17h. - Jeudi : 9h/12h.

LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h /12h. Tél : 02.96.93.11.69.

ESPACE CULTUREL (02.96.74.64.31)

mardi 17h/18h30 - mercredi 10h/12h et 16h/18h - vendredi : 17h/19h et samedi : 10h/12h.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LAMBALLE TERRE & MER : 02.96.50.00.30

CIAS (ex Service à Personne Côte de Penthièvre) : 02.96.32.98.94

MISSION LOCALE (02.96.50.84.50) : sur rdv le mardi de 9h à 12h à la mairie d'Erquy ou de Pléneuf-Val-André.

POLE EMPLOI : faire le 3949.

MULTI-ACCUEIL « COULEURS ENFANCE » : rue Christian de la Villéon à Saint-Alban. Tél : 02.96.50.00.30.

CABINE DENTAIRE : 9, rue des Ponts Neufs - Tél : 02.96.78.26.23

CABINET DE KINESITHERAPIE : 2, rue de Lamballe - Tél : 02.96.32.71.43

MEDECIN DE GARDE : faire le 15

PHARMACIE DE GARDE : faire le 3237

POMPIERS : 18 - **GENDARMERIE** : 17

POLICE MUNICIPALE : 02.96.50.14.40

ENFANCE MALTRAITEE : 119

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL GENERAL : contacter le 02.96.50.10.30.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois à Pléneuf-Val-André. Contacter le 02.96.63.13.00.

DECHETTERIE

Lundi et jeudi : 14h/18h - mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h. Tél : 02.96.32.95.89

AVIS IMPORTANT

*Les particuliers et associations qui désireraient faire paraître un article dans le prochain numéro doivent déposer leur texte **avant le 15 juin 2019**. Vous pouvez également nous l'adresser par mail à l'adresse planquenouvelles@planquenoual.fr - Nous ne garantissons pas la parution des articles parvenus après cette date.*